

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 juin 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 50

Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN Madame Nathalie KOENDERS Monsieur François DESEILLE Madame Christine MARTIN Monsieur Pierre PRIBETICH Madame Sladana ZIVKOVIC Monsieur Hamid EL HASSOUNI Madame Claire TOMASELLI Monsieur Antoine HOAREAU Madame Nuray AKPINAR-**ISTIQUAM** Monsieur Franck LEHENOFF Madame Dominique MARTIN-**GENDRE** Monsieur Christophe BERTHIER Madame Nadjoua BELHADEF Madame Kildine BATAILLE Madame Delphine BLAYA Monsieur Christophe AVENA

Madame Lydie PFANDER-MENY Monsieur Joël MEKHANTAR Monsieur Jean-Philippe MOREL Madame Océane CHARRET-**GODARD** Monsieur Jean-Paul DURAND Monsieur Jean-Patrick MASSON Monsieur Massar N'DIAYE Madame Françoise TENENBAUM Monsieur Vincent TESTORI Madame Stéphanie VACHEROT Monsieur Jean-François **COURGEY** Monsieur Bassir AMIRI Madame Catherine DU TERTRE Madame Nora EL MESDADI Monsieur David HAEGY Monsieur Philippe LEMANCEAU Madame Ludmila MONTEIRO

Madame Laurence GERBET Monsieur Emmanuel BICHOT Madame Céline RENAUD Madame Caroline **JACQUEMARD** Monsieur Bruno DAVID Monsieur Laurent **BOURGUIGNAT** Monsieur Axel SIBERT Madame Catherine HERVIEU Monsieur Patrice CHATEAU Madame Stéphanie MODDE Madame Karine HUON-SAVINA Monsieur Fabien ROBERT Monsieur Olivier MULLER Monsieur Henri-Bénigne DE **VREGILLE** Madame Elizabeth REVEL Monsieur Philippe THIRION

Membres absents :

Monsieur Marien LOVICHI pouvoir à Monsieur François DESEILLE Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI Madame Marie-Odile CHOLLET pouvoir à Madame Christine MARTIN Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Madame Nora EL MESDADI Madame Mélanie BALSON pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF Madame Danielle JUBAN pouvoir à Monsieur Jean-Paul DURAND Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Madame Ludmila MONTEIRO

Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur François REBSAMEN

Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

VD20230619 46 N°46 - 1/3

OBJET: CULTURE

Restauration du char Sherman dit "Duguay-Trouin" - Etude préalable

La Ville de Dijon est propriétaire de plusieurs œuvres situées dans son espace public, dont elle assure l'entretien, la restauration et la valorisation. Cette politique inscrite sur le long terme permet la réalisation annuelle de plusieurs chantiers sur ces objets.

Le char Sherman, dit Duguay-Trouin, tient une place singulière dans ce corpus. Il est installé place d'Estiennes d'Orves et est inscrit monument historique au titre d'objet depuis le 20 août 1992.

Le char Sherman M4 A4 est un char d'origine américaine, fabriqué à 7 499 exemplaires entre juin 1942 et août 1943 et construit par *Détroit Tank Arsenal* (Chrysler). Réservé aux armées alliées, ce char n'a toutefois jamais servi dans l'armée américaine.

Parmi les différentes troupes ayant contribué à la Libération de Dijon, le 11 septembre 1944, le 2° régiment de cuirassiers incarnait les puissances technologiques et de feu. Il était équipé de chars Sherman M4 A4. Débarqué le 15 août 1944 dans la baie de Saint-Tropez, le régiment remonte la vallée du Rhône vers la Côte-d'Or.

Le 6 septembre, à l'Est de Meursault, l'un de ses chars est bombardé, tuant trois membres d'équipage. En hommage au sacrifice de ces soldats en route vers Dijon, leur char est déposé dans une caserne dijonnaise puis installé dès 1948 dans l'espace public dijonnais.

Le char a connu deux emplacements successifs, à savoir :

- place du 1er mai entre 1948 et 1958;
- place d'Estiennes d'Orves depuis 1958.

Le char présente un état moyen, voire préoccupant pour certaines parties, incluant des parties rouillées, des éclats sur la peinture en plusieurs endroits et une dégradation du caoutchouc des chenilles.

En vue d'une restauration à prévoir en 2024, année du 80^{eme} anniversaire de la Libération de Dijon, la Ville de Dijon a engagé une étude préalable sur le char de manière à définir la nature des interventions à réaliser et leur coût prévisionnel. Le coût de cette étude préalable, confiée aux restaurateurs spécialistes des objets patrimoniaux métalliques, A-CORROS, est de 6 216 € TTC.

Cette étude préalable recevra un soutien financier issu du mécénat. Le char a en effet été sélectionné par deux étudiantes de l'université de Bourgogne, Émeline Marcand et Solène Pfauwathel, pour l'intégrer à un projet intitulé "Le Plus Grand Musée de France", porté par la Fondation pour la Sauvegarde de l'art français. L'objectif de ce projet est de collecter des fonds pour la restauration d'œuvres du patrimoine culturel local, permettant ainsi la transmission de ces biens patrimoniaux au plus grand nombre. L'objectif de collecte dans le cadre du projet "Le plus grand musée de France" est de 5 000€.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte relatif au versement de la somme issue de l'opération de mécénat au profit de la Ville de Dijon.

SCRUTIN POUR: 59 ABSTENTION: 0

Contre: 0 Ne se prononce pas: 0

Dont 9 PROCURATION(s)

VD20230619 46 N°46 - 2/3

La secrétaire, Madame MONTEIRO Le Maire, Monsieur REBSAMEN

VD20230619_46 N°46 - 3/3